



Le PROGRAMME **ALERTE** des LIONS
offre la possibilité de servir et d'aider en temps de crise



Des catastrophes se produisent.



Jesús Jaime

Lorsque ces catastrophes se produisent, les gens ont besoin d'aide.

Depuis des décennies, les Lions apportent une aide humanitaire aux personnes touchées par des catastrophes.

Les Lions continuent à se consacrer au service de leurs communautés, plus particulièrement en temps de crise.

La mission du programme **ALERTE** Lions est la suivante :

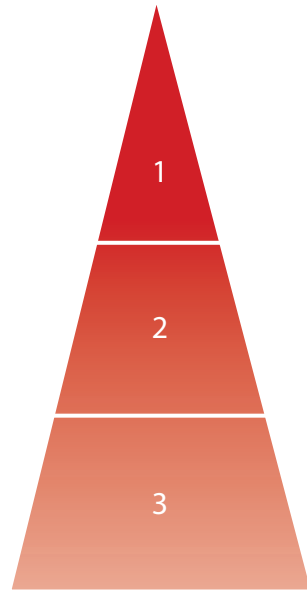
Doter les Lions d'une structure et d'un réseau normalisés leur permettant de fournir aux personnes en situation d'urgence les services dont elles ont besoin.

Certaines situations d'urgences touchent une seule famille ; d'autres touchent des villes ou des pays entiers. Le degré de gravité d'une urgence impose le niveau de réponse. Les Lions peuvent se préparer à servir de ressource importante ou de « démultiplicateur de force » pour aider à répondre aux besoins pendant une crise et au cours des phases ultérieures d'une situation d'urgence ou d'une catastrophe.

Une **Urgence de niveau un** touche quelques personnes. S'agissant d'une situation d'urgence locale, une réponse locale est nécessaire. L'incendie d'une maison ou une inondation localisée peuvent être des exemples de situations d'urgences de niveau un. Un seul Lions club peut fournir aux personnes touchées l'aide et les ressources comme de l'eau potable, de la nourriture, des abris ou des vêtements.

Une **Urgence de niveau deux** touche une zone géographique plus grande. Une tornade, un ouragan/cyclone, ou une coulée de boue peuvent être des exemples de situations d'urgence de niveau deux. Une réponse coordonnée au niveau du district peut être nécessaire en cas d'urgence de niveau deux. A ce niveau, les gouvernements et les autres organismes d'aide aux victimes peuvent être impliqués dans les efforts d'assistance, en étant les premiers à répondre à l'urgence. Les districts peuvent être éligibles pour demander une Subvention d'urgence de la Fondation internationale des Lions Clubs (Lions Clubs International Foundation - LCIF).

Une **Urgence de niveau trois** touche des centaines ou des milliers de personnes. Un district multiple ou plusieurs districts multiples peuvent apporter de l'aide aux victimes d'une catastrophe comme un tsunami ou un séisme. Les gouvernements et les autres organismes d'aide aux victimes comme la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge/du Croissant-Rouge seraient parmi les premières personnes à réagir face à la catastrophe et les Lions pourraient travailler à leurs côtés et aux côtés d'autres organismes d'aide aux victimes afin de fournir une aide humanitaire aux victimes de Niveau trois.



ORGANISER UN COMITÉ ALERTE LIONS

Les districts et les districts multiples peuvent organiser des comités **ALERTE** Lions afin de réagir aux situations d'urgence dans leurs régions respectives. Les gouverneurs de districts ou les présidents peuvent nommer les membres de l'équipe, notamment :

- Un président/agent de liaison avec le Siège social international des Lions Clubs ;
- Un vice-président ;
- Des présidents de comités ;
- Un agent de liaison avec le gouvernement ;
- Un agent de liaison avec les ONG (organisations non gouvernementales) ;
- Un agent de liaison avec la communauté ;
- Un agent de liaison avec les médias ;
- Une équipe d'experts/de volontaires d'intervention d'urgence.

Un site Internet de district/district multiple devrait publier des renseignements sur les responsabilités de chaque membre de l'équipe. Ce site Internet centralisera les informations essentielles liées à la gestion des situations d'urgence.

Les membres du comité **ALERTE** Lions du district/district multiple peuvent être :

- Des Lions qui sont experts dans la prestation de services d'urgence ;
- Des Lions qui souhaitent être formés aux techniques d'intervention d'urgence par des agences locales ;
- Des intervenants d'urgence extérieurs aux Lions comme :
 - Des forces de l'ordre ;
 - Des pompiers ;
 - Des prestataires de services de santé d'urgence (ambulanciers) ;
 - Des professionnels de la santé ;
 - Des salariés de santé publique et des travailleurs sociaux ;
 - Des salariés d'agences d'aide aux victimes ;
 - Des spécialistes des transports qui sont familiarisés avec les autoroutes, les aéroports, les ports maritimes ;
 - Des représentants des médias ;
 - Des personnes influentes au sein de la communauté des églises locales, des entreprises, etc. ;
 - Des membres des Léo clubs et d'autres jeunes, notamment des étudiants.

Les personnes qui partagent un engagement commun en tant que prestataires de services d'urgence sont encouragés à former un Lions club **ALERTE** local. La préparation aux situations d'urgence peut être une excellente manière de recruter de nouveaux membres pour les Lions clubs.

DÉVELOPPER UN PLAN DE RÉACTION D'URGENCE

Ensemble, les membres du comité **ALERTE** Lions peuvent élaborer un plan personnalisé en fonction des besoins de leur zone respective. Ce plan devrait identifier les facteurs de risque locaux comme les plaines inondables ou les lignes de failles susceptibles d'être le lieu de séismes.

Le président du programme **ALERTE** Lions devrait contacter les autorités locales pour savoir si un plan d'urgence existe déjà au niveau de la communauté. Si tel est le cas, alors les Lions devraient y collaborer afin d'identifier les besoins non satisfaits.

Le plan de réaction d'urgence devrait inclure des instructions spécifiques pour la coordination avec les autres organismes de gestion de l'urgence ainsi qu'un calendrier de formation et d'entraînement spécifique afin de préparer l'urgence. Le comité **ALERTE** Lions devrait mettre en place des procédures afin d'évaluer et de modifier, si nécessaire, son plan de réaction d'urgence selon une fréquence annuelle. Ce comité devrait également identifier un lieu de rencontre central qui pourrait être utilisé comme centre des opérations.

Les plans efficaces devraient répondre aux questions suivantes :

- Qui est le plus susceptible d'être touché par une catastrophe particulière (ex. un incendie, un ouragan) ?
- Qui est disponible pour apporter une réponse immédiate ?
- Où la coordination de la gestion de l'urgence peut-elle avoir lieu ?
- Comment l'urgence sera-t-elle gérée ?
- Quelle est la situation ? Nécessite-t-elle l'évacuation ou le confinement à l'intérieur du domicile ?
- Vers quel lieu les gens peuvent-ils être transportés si une évacuation est nécessaire ?
- Quelle est la chronologie de chaque action ?

Les autorités locales et les organismes d'aide en cas de catastrophe (ex. les Sociétés de la Croix-Rouge/du Croissant-Rouge) peuvent aider à répondre à certaines de ces questions. De plus, de nombreuses structures d'urgence, comme les pompiers, proposent une formation aux procédures d'urgence comme la réanimation cardio-respiratoire.



Il existe **quatre phases de gestion de l'urgence**. Les plans de réaction, lorsque cela est possible, devraient traiter les quatre phases d'une situation d'urgence. La gravité de chaque situation déterminera le niveau de réponse des Lions.

L'atténuation (Prévention) est une méthode économique permettant de réduire l'influence des dangers par le biais de mesures préventives.

La préparation implique l'élaboration d'un plan d'action d'urgence. Un centre des opérations d'urgence et un plan de réaction d'urgence ayant fait l'objet d'entraînements sont les deux éléments de la phase de préparation.

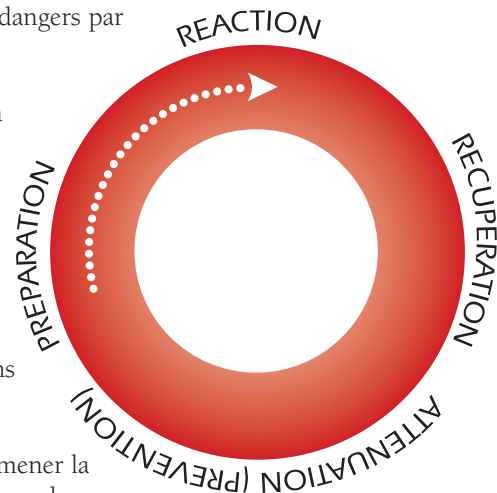
La réaction inclut la mobilisation des services d'urgence tels que définis dans le plan d'urgence.

La récupération a pour objectif de ramener la zone touchée à son état antérieur, comme la reconstruction des biens détruits, des infrastructures et le retour à l'emploi.

La police **d'assurance responsabilité civile** du Lions Clubs International fournit une couverture aux Lions et aux bénévoles travaillant sur un projet des Lions. L'assurance des Lions ne couvre pas les mauvaises pratiques médicales.

Les districts ou les districts multiples devraient mettre en place leur propre **fonds d'aide d'urgence ALERTE** Lions pour financer la préparation et la mise en oeuvre de leurs plans de réponse d'urgence. Le comité **ALERTE** Lions est encouragé à rechercher des dons en nature et des contributions financières de la part de sources gouvernementales et d'autres organismes soutenant l'aide en cas de catastrophe.

Lors de l'élaboration d'un plan de réaction d'urgence Lions, informez les fonctionnaires locaux et les organismes ayant apporté la première réponse de la volonté des Lions d'apporter de l'aide pendant une crise.





UN PLAN D'ACTION EN CAS D'URGENCE SANITAIRE

Le 20^{ème} siècle a connu trois pandémies de grippe.

- La première en 1918 (grippe Espagnole) a été responsable de plus de 50 millions de morts dans le monde.
- La seconde, la grippe Asiatique (H2N2), en 1957, a entraîné un à deux millions de morts dans le monde.
- En 1968, 700 000 personnes sont mortes dans le monde après avoir été contaminées par la grippe de Hong Kong (H3N2).

En 1997, le premier cas de grippe aviaire (H5N1) a été détecté à Hong Kong. En 2003, le premier cas de Syndrome respiratoire aigu sévère (SRAS) a été diagnostiqué en Chine. Dans le monde, 8 098 personnes ont été touchées par le SRAS dont 774 sont décédées.

Même s'il y a toujours des épidémies de grippe, on constate une décroissante importante du nombre de décès par la grippe. Ceci est dû à de meilleures conditions d'hygiène, une meilleure prise en charge médicale et une meilleure éducation du public concernant la dissémination de la grippe. En tant que leaders de la communauté, les Lions ont le devoir d'enseigner aux autres comment se protéger contre la grippe.

LES FUTURES PANDEMIES

On sait, qu'un jour, des pandémies de gripes affecteront plus de 30% de la population. A la différence de la grippe saisonnière, le corps humain ne possède pas de défenses immunitaires naturelles contre le virus d'une pandémie de grippe. Il faudra plusieurs semaines à plusieurs mois pour que les autorités sanitaires puissent identifier la souche exacte du virus et pour mettre au point un vaccin efficace.

Pendant cette période, il faudra donc prendre des mesures particulières de protection.

En juillet 2007, l'association internationale des Lions Clubs a accepté d'aider le ministère américain de la santé (US Department of Health and Human Services) à distribuer très largement des informations sur la préparation à une pandémie de grippe. L'association peut travailler avec les agences de santé d'autres pays pour mettre en place des opérations similaires de campagnes d'informations sur la lutte contre la grippe.

LE PLAN D'ALERTE LIONS POUR LA COMMUNAUTE

De nombreuses communautés ont déjà des plans d'actions en cas de pandémie de grippe. Si c'est le cas dans la vôtre, portez-vous bénévoles pour aider le gouvernement local et les professionnels de santé à préparer le public à une catastrophe sanitaire.

Dans les communautés n'ayant de plan d'action en cas de pandémie de grippe, utiliser le plan de base **ALERTE** pour développer un plan d'action Lions **ALERTE** en cas de pandémie de grippe.

RECOMMANDATIONS DE BASE

Les virus de la grippe se transmettent par le biais de contact interpersonnels rapprochés par les sécrétions respiratoires (toux, éternuements), ils peuvent également être transmis lors du contact avec des surfaces contaminées comme en se serrant la main ou partageant des surfaces communes comme les poignées de portes et les comptoirs. Pour diminuer le risque de contamination pendant une pandémie, il faut réduire le contact avec les autres et suivre ces quelques simples recommandations :

- Utiliser des mouchoirs jetables quand vous toussiez ou éternuez. Si vous n'avez pas de mouchoirs, utiliser les manches de la chemise. Eternuer dans ses mains risque de propager le virus d'avantage.

- Se laver les mains régulièrement avec du savon, ou des lingettes à base d'alcool voir des gels antiseptiques.
- Eviter de se frotter les yeux, le nez et la bouche.
- Si vous avez été contaminé par la grippe restez chez vous pour limiter la diffusion du virus.

Les Lions peuvent diffuser ces informations importantes :

- En organisant une conférence de presse locale. Inviter un médecin ou un professionnel local de santé pour expliquer comment réduire la transmission du virus.
- En écrivant un communiqué de presse soumis à la presse locale
- En organisant une réunion ouverte au public dans une école, une bibliothèque, une salle des fêtes, une maison pour la jeunesse, voire un centre religieux.
- En organisant localement un salon de la santé
- En distribuant des brochures d'informations dans les écoles, les crèches, les centres pour les personnes âgées, les salles des fêtes, les lieux de prière, les commerçants et les résidences locales.
- En postant des affiches aux lieux de réunion des Lions, dans les administrations, les écoles, les cabinets médicaux, les gares et les arrêts de bus.
- En partageant ces informations avec les employeurs des membres du Lions Club.

De plus, les Lions peuvent organiser une collecte d'aliments non périssables, de produits d'hygiène et de médicaments disponibles sans ordonnance (voir les conseils donnés dans le plan personnel Lions **ALERTE** ci-dessous) pour les personnes dans le besoin dans la communauté.

PLANS ALERTE LIONS AU NIVEAU DU CLUB, DU DISTRICT, ET DU DISTRICT MULTIPLE

Les Lions peuvent partager des informations sur comment se préparer à une pandémie de grippe au niveau du club, du district et du district multiple par le biais de bulletins ou des sites Internet. Les courriers électroniques permettent aussi de faciliter la transmission rapide de l'information.

Au cours d'une pandémie de grippe, les Lions Clubs devront peut être organiser leurs réunions via téléconférence ou Internet. Il en va de même pour les réunions de district, de district multiple et les forums.

UN PLAN ALERTE LIONS PERSONNEL

Une bonne hygiène personnelle aidera à limiter la transmission du virus de la grippe, en particulier le lavage des mains. Cependant, en cas de pandémie de grippe, les conseils suivants peuvent vous être utiles :

- Manger sainement et conserver une activité physique régulière pour rester en bonne santé.
- Il est important de se laver les mains très régulièrement au cours de la journée en utilisant du savon, des lingettes alcoolisées ou un gel désinfectant. Nettoyer les surface touchées fréquemment par plusieurs utilisateurs comme les téléphones ou les claviers d'ordinateur.
- Utilisez des mouchoirs jetables quand vous toussiez ou éternuez. Si vous n'en avez pas utilisez la manche d'une chemise. Eternuer dans la main peut au contraire favoriser la transmission de virus.
- Evitez les contacts rapprochés avec les autres. Envisagez de modifier vos habitudes en travaillant par exemple de la maison ou regardant les services religieux à la télévision.
- Si un membre de la famille contracte la grippe, choisir une personne en particulier pour s'occuper de lui.
- Faire des réserves d'eau potable et d'aliments non périssables pour pouvoir tenir deux semaines, ainsi que des médicaments au cas ou vous tomberiez malade ou si vous vous occupez d'autres malades et n'avez pas le temps de vous rendre dans les magasins.
- Anticiper la fermeture de certains services, écoles ou transports en communs. De plus, il est possible que les magasins aient du mal à s'approvisionner.
- Tenir à jour les informations médicales y compris les allergies et le groupe sanguin de tous les membres de la famille.
- Tenir à jour votre liste de personnes à contacter d'urgence.

Pour plus d'informations sur la pandémie de grippe consultez les sites suivants :

- Organisation mondiale de la santé (www.who.org)
- US Department of Health and Human Services (www.pandemicflu.gov)





COMMUNIQUER EFFICACEMENT PENDANT UNE CRISE

Une communication efficace s'avère essentielle pendant une urgence ou une catastrophe. Les communications nécessitent l'utilisation d'ordinateurs exploitables, de téléphones cellulaires, de lignes téléphoniques fixes, de radios bidirectionnelles, etc. Via ces équipements électroniques, les Lions peuvent informer les autorités locales, les médias et les autres Lions de l'état de la situation d'urgence. Un protocole devrait être élaboré afin d'identifier les responsabilités des personnes communiquant les informations : qui communique quelle information à qui, quelle est la priorité entre les informations, et quelle est la méthode de diffusion de l'information.

Les médias locaux assument un aspect important du programme **ALERTE** Lions. Par le biais de la publicité, la communauté apprend les efforts des membres des Lions clubs actifs et impliqués. Ceci démontre à la communauté que les Lions appliquent la devise « Nous servons ».

De plus, les Lions peuvent communiquer leur participation à une situation d'urgence par la présence d'une grande bannière événementielle Lions. Ceci informera les personnes sur place que les Lions apportent un service humanitaire. Les Lions peuvent également porter des vêtements les identifiant comme une veste, une chemise ou un chapeau **ALERTE** Lions créé spécifiquement. Cet uniforme instillera de la fierté au sein des Lions en tant que membres d'une équipe de réaction au niveau de la communauté.

Grâce à cette communication des contributions des Lions pendant une situation d'urgence, les résidents locaux peuvent réfléchir à une participation future à la mission de service des Lions.

COMMUNIQUER AVEC LE SIÈGE SOCIAL INTERNATIONAL DES LIONS

Le gouverneur de district ou le président du conseil de district multiple devraient signaler le nom et les coordonnées des présidents **ALERTE** Lions respectifs au siège social du Lions Clubs International sur rendez-vous de sorte que les demandes d'information et les offres d'aide puissent être correctement dirigées. La liste officielle de tous les présidents **ALERTE** Lions sera publiée sur le site Internet des Lions.

La nouvelle base de données du **Programme des Lions au service de l'humanité** peut être un outil d'information des autres Lions sur les besoins humanitaires au cours d'une crise. La base de données est consultable sur le site Internet des Lions (www.lionsclubs.org). Un président **ALERTE** Lions peut publier des demandes concernant des besoins urgents sur le site Internet. Ensuite, les Lions des autres districts peuvent lire et répondre aux demandes d'aide d'urgence.

Des exemples d'aide immédiate et à long terme peuvent être :

- Des personnels et du matériel d'urgence pour fournir une aide immédiate aux blessés ;
- Des services médicaux pour aider les blessés ;
- Des lunettes pour les personnes ayant perdu les leurs pendant la crise ;
- De la main d'oeuvre, des machines et des matériaux pour retirer les débris, creuser des puits d'eau fraîche et commencer la construction élémentaire de routes, de bâtiments, d'écoles et de maisons ;
- Les besoins élémentaires notamment l'eau potable, les aliments et les autres produits de première nécessité ;
- L'hébergement des personnes déplacées ;
- Le financement ou la distribution de kits L'école dans une boîte de l'UNICEF ou d'autres fournitures scolaires élémentaires ;
- Des professionnels pour apporter un soutien psychologique ;
- Le remplacement d'articles domestiques comme les lits, les appareils électriques, les meubles.

HONORER LE « CODE DE CONDUITE »

En 1994, le Mouvement de la Croix-Rouge internationale et du Croissant-Rouge ont adopté un Code de conduite pour les travailleurs humanitaires en cas de catastrophe. Les engagements principaux de ce code sont :

- L'impératif d'aide humanitaire est primordial.
- L'aide est fournie sans distinction de race, de croyance ou de nationalité des bénéficiaires et sans discrimination d'aucune sorte. Les priorités d'aide sont calculées en fonction du besoin uniquement.
- L'aide ne doit pas être utilisée pour promouvoir un point de vue politique ou religieux particulier.
- L'aide ne doit pas être utilisée comme un instrument de politique étrangère du gouvernement.
- Les organismes d'aide devraient respecter la culture et les traditions.
- Les organismes d'aide devraient tenter de construire une réponse à la catastrophe à partir des capacités locales.
- Des méthodes devraient être trouvées pour impliquer les bénéficiaires du programme dans la gestion de l'aide.
- L'aide devrait s'efforcer de réduire les vulnérabilités futures par rapport aux catastrophes ainsi que de répondre aux besoins élémentaires.
- Les organismes d'aide sont responsables envers les personnes ayant besoin d'aide ainsi qu'envers ceux qui fournissent les ressources.
- Les organismes d'aide devraient mentionner et reconnaître les victimes de catastrophes comme des êtres humains dignes, pas des objets désespérés.

Les Lions sont encouragés à suivre ce code de conduite et à enregistrer leur respect de celui-ci sur : <http://www.ifrc.org/publicat/conduct/index.asp>.

LA LCIF PEUT APPORTER SON AIDE

Les gouverneurs de district des Lions des zones touchées par une catastrophe peuvent formuler une demande de Subvention d'urgence de la LCIF d'un montant maximal de 10 000 \$ US pour de l'eau, des aliments, des vêtements, des couvertures et des fournitures médicales. Pour des renseignements complets, contactez la LCIF au 630-571-5466 ou connectez-vous sur le site Internet des Lions sur : www.lionsclubs.org. Cliquez sur, *qui sont les Lions*, *LCIF*, puis, *Subventions et programmes*.



POUR AVOIR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS

Pour de plus amples renseignements ou pour des renseignements complémentaires sur le programme **ALERTE** Lions, contactez :

LIONS CLUBS INTERNATIONAL
300 W. 22ND STREET
OAK BROOK, ILLINOIS 60523-8842
USA

Téléphone : (630) 571-5466, poste 315

Fax : (630) 571-8890

E-mail : alert@lionsclubs.org

Site Internet des Lions : <http://www.lionsclubs.org>

RESSOURCES

Le Centre de préparation des catastrophes asiatiques (Asian Disaster Preparedness Center - ADPC) est un centre de ressource régional pour des communautés plus sûres et un développement durable en Asie et dans le Pacifique. Ce centre propose des formations, des services techniques et des projets spécifiques. <http://www.adpc.net>

Le réseau d'information sur les catastrophes (Disaster News Network - DNN) est un service d'information basé aux Etats-Unis qui relaie l'information sur la réponse aux catastrophes et donne des suggestions d'aide. <http://www.disasterresponse.net/>

L'Association de préparation des catastrophes et de réaction d'urgence (The Disaster Preparedness and Emergency Response Association) est une organisation internationale qui aide les communautés du monde entier à la préparation des catastrophes, à la réaction et à la récupération après celles-ci. Ce lien s'adresse aux professionnels, aux bénévoles et aux organisations actifs dans toutes les phases de la préparation et de la gestion de l'urgence. <http://www.disasters.org/dera/weblink.htm>

La Société de planification de l'urgence (Emergency Planning Society) est un organisme basé aux Etats-Unis s'adressant aux professionnels impliqués dans la planification des urgences et la gestion de crises et de catastrophes. <http://www.the-eps.org/index.php>

L'initiative de préparation des urgences (Emergency Preparedness Initiative - EPI) garantit que les gestionnaires de l'urgence répondent aux inquiétudes concernant le handicap et que les personnes handicapées soient incluses à tous les niveaux de la préparation de l'urgence — planification, réaction et récupération. <http://www.nod.org/index.cfm?fuseaction=Page.ViewPage&PageID=11&>

L'Agence fédérale de gestion de l'urgence (Federal Emergency Management Agency - FEMA) est l'agence américaine qui dirige l'effort de préparation des actions concernant tous les dangers et qui gère efficacement la réaction fédérale et les efforts de reconstruction après tout incident national. <http://www.fema.gov/>

Le Réseau d'alerte & de réaction mondial (Global Outbreak Alert & Response Network - GOARN) est le fruit d'une collaboration technique entre des institutions existantes et des réseaux qui regroupent des ressources humaines et techniques pour l'identification rapide, la confirmation et la réaction à des catastrophes d'importance internationale. <http://www.who.int/csr/outbreaknetwork/en/>

L'action sanitaire en cas de crise (Health Action in Crises) est le programme de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) pour la préparation de l'urgence et pour la réaction en cas d'urgence dont l'objectif est de réduire les pertes en vies humaines évitables et le poids de la maladie et du handicap dans les pays susceptibles de connaître des crises et dans les pays touchés par des crises. Son site Internet propose des conseils techniques et des informations sanitaires pertinentes pour la planification de programmes d'urgence. <http://www.who.int/disasters/>

(L' Association internationale des gestionnaires de situations d'urgence (International Association of Emergency Managers - IAEM) est une organisation de formation à but non lucratif dédiée à la promotion des objectifs de sauvegarde des vies humaines et de protection des biens pendant les urgences.
<http://www.iaem.com/>

Le Programme international de gestion de l'urgence et de coopération (International Emergency Management and Cooperation Program - IEMC) aide les gouvernements étrangers et les organisations internationales dans l'élaboration de politiques d'urgence et d'infrastructures de préparation, d'installations opérationnelles en cas d'urgence, de procédures d'urgence, de programmes d'exercice et d'assistance technique et de formation.
http://www.nnsa.doe.gov/na-20/inter_emer.shtml

La Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge est un partenaire important de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) pendant les crises. La Fédération se concentre notamment sur : la Gestion des catastrophes et des situations d'urgence ; le Don de sang bénévole non rémunéré ; la Prévention du VIH SIDA ; et des domaines d'intérêt commun comme la Santé mentale, l'Eau et l'Assainissement en situation d'urgence. <http://www.ifrc.org>

Le Portail Internet de l'humanitaire (Relief Web) est un projet du Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires. C'est un répertoire d'informations sur les initiatives humanitaires du monde entier. Le site comprend une base de données de recherche des situations d'urgence par événement et par pays. <http://www.reliefweb.int>

Déni de responsabilité pour les propos tenus

Toute référence obtenue à partir du présent livret concernant un produit, un processus ou un service particulier ne constitue pas et n'implique pas une validation par le Lions Clubs International de ce produit, processus ou service ni de son producteur ou prestataire. Les points de vue et les opinions exprimés dans tout document de référence ne formulent ou ne reflètent pas nécessairement ceux du Lions Clubs International.

Le Lions Clubs International ne formule aucune garantie, expresse ou induite, notamment les garanties de commercialisation et d'adaptation à un objectif particulier, et n'assume aucune responsabilité juridique pour la précision, l'exhaustivité ou l'utilité de toute information sur le présent site Internet ou des liens vers d'autres sites fournis.



Publication de :

LIONS CLUBS INTERNATIONAL
300 W. 22ND STREET
OAK BROOK, ILLINOIS 60523-8842
ETATS-UNIS

Téléphone : 630-571-5466
Site Internet : www.lionsclubs.org